

# RAPPORT DU FORUM D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LA MOBILITÉ

## **Faire de la mobilité pour l'apprentissage une occasion pour tous**

### **Résumé**

D'ici 2020, la jeunesse européenne – (15-29 ans) diminuera de 90 à 81 millions, soit une diminution de 9 millions ou 10 pour cent. Cela se répercute de façon importante sur l'éducation, l'économie et la société – aujourd'hui et à l'avenir. Pendant la même période, les évolutions technologiques seront encore plus nombreuses et la concurrence mondiale augmentera, à commencer par la concurrence pour attirer les personnes hautement qualifiées. Ainsi, les politiques européennes doivent-elles être renforcées de toute urgence afin de préparer l'Europe à cette concurrence et donner aux jeunes Européens l'occasion d'apprendre et de développer leurs compétences.

L'Union européenne devrait forger une nouvelle génération européenne pleinement préparée à faire face aux nouveaux défis globaux, pouvant se prévaloir d'un sens aigu de leur identité européenne, et d'un esprit d'ouverture et de collaboration.

C'est pourquoi la mobilité pour l'apprentissage devrait devenir une caractéristique naturelle de l'identité européenne ainsi qu'une occasion offerte à tous les jeunes en Europe. Nous faisons cette proposition comme contribution à deux objectifs politiques essentiels :

- renforcer la compétitivité de l'Europe en construisant une société de la connaissance ;
- approfondir le sentiment d'identité et de citoyenneté européenne auprès de la jeune génération.

Ce rapport présente des recommandations sur la façon dont la mobilité transfrontalière pour l'apprentissage et le développement des compétences peut constituer un élément de base dans la société de la connaissance qui se développe et pour une Europe plus compétitive et attrayante.

- Nous proposons - comme objectif à long terme- que l'Union Européenne fasse de la mobilité pour l'apprentissage la règle plutôt que l'exception, comme c'est le cas aujourd'hui. Nous proposons que cela soit rendu possible pour tous les jeunes Européens, dans toutes les formes d'enseignement ainsi que dans les activités non-formelles telles que le volontariat.
- Nous proposons à moyen terme les objectifs suivants : en 2012, des programmes de mobilité transfrontalière devraient être disponibles pour au moins 15 pour cent de la jeune génération, au moins 30 pour cent en 2015 et 50 pour cent en 2020.
- Cela signifiera une augmentation des programmes de mobilité existants qui offrent actuellement des occasions de mobilité à environ 300.000 personnes par an. Ils devraient pouvoir atteindre 900.000 jeunes en 2012, 1.800.000 en 2015 et 2.900.000 en 2020. Les

formes virtuelles de mobilité – mise en réseaux et jumelage entre écoles, institutions, groupes -devraient renforcer et compléter la mobilité physique transfrontalière dans tous les secteurs.

Cette vision ne sera réalisée qu'à condition de mettre en place des actions majeures et concertées. Un nouveau partenariat doit voir le jour, impliquant l'engagement actif de l'Union Européenne, des États membres et des régions, des entreprises, des établissements d'enseignement, de la société civile et des jeunes eux-mêmes :

- Pour commencer à construire cette croissance rapidement, nous proposons en conséquence que la mobilité soit considérée comme une priorité essentielle de l'examen à mi-parcours des perspectives financières.
- En outre, la Commission européenne devrait intégrer la mobilité dans toutes les politiques appropriées, notamment dans les fonds structurels et le programme-cadre de R & D ;
- La Commission et les États Membres devraient collaborer, via la méthode ouverte de coordination, pour éliminer les obstacles à la mobilité, pour fixer des objectifs pour la mobilité transfrontalière, pour assurer sa qualité et pour échanger les bonnes pratiques en la matière. La Commission et les États membres devraient travailler avec les régions, les réseaux européens de sociétés, des fondations et des associations professionnelles européennes soutenant le développement de la mobilité pour l'apprentissage.
- Pour soutenir cette nouvelle ambition, un financement considérablement accru est nécessaire; il devrait provenir d'une augmentation des allocations des programmes de mobilité de l'UE, de sources élargies de financement communautaire (notamment les fonds structurels), de sources nationales et régionales ainsi que de fonds privés.
- Cette vision devrait également englober le monde des entreprises. Il devrait y avoir une mobilité accrue entre les entreprises, et entre les entreprises et le monde de l'enseignement, de la formation et de la recherche.

La multiplication des occasions d'apprendre une deuxième et troisième langue européenne serait un élément central de cette stratégie. Cela exigerait d'améliorer l'enseignement des langues à tous les niveaux des systèmes d'enseignement et de formation et de mettre plus fortement l'accent sur les langues dans la préparation des périodes de mobilité. L'enseignement des langues dans le secteur de l'enseignement et de formation professionnels (EFP) devrait notamment être renforcé.

Avec l'apprentissage, les échanges culturels sont au cœur de cette vision d'une Europe plus mobile. Une interaction accrue entre les acteurs culturels européens, et avec le reste du monde, combinée à leur capacité à toucher des millions de citoyens au travers de leurs activités, pourra alimenter une Europe promotrice de sa propre diversité en faveur de la créativité et du dialogue interculturel dans une société mondialisée auprès de ses habitants. Cela impliquerait de supprimer les obstacles à la mobilité rencontrés par les artistes et les professionnels de la culture en collectant des données sur cette mobilité et en fixant des objectifs qui permettraient de l'étendre.

Atteindre ces objectifs est un défi considérable. Les ambitions du forum pourront être réalisées d'ici 2020 si, annuellement, la mobilité atteint plus de 6% des étudiants, 3,5% des apprentis, 0,45% des élèves du secondaire et si plus de 1% des jeunes s'engagent dans une action volontaire incluant une période de mobilité. En 2012, la mobilité devrait atteindre environ 2,5% des étudiants, plus de 1% des apprentis, 0,15% des élèves du secondaire et 0,34% des jeunes volontaires. Le forum estime que ces ambitions sont réalistes.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, nous présentons une série de réformes urgentes pour les programmes de mobilité actuels – Erasmus, Leonardo, Comenius, Grundtvig, Marie Curie - pour simplifier les procédures et pour impliquer les acteurs des institutions d'enseignement, du monde des affaires ainsi que des autorités locales et régionales. Nous proposons des moyens de poursuivre le développement d'un espace européen de l'enseignement et de la mobilité en promouvant davantage la mobilité et en soutenant de façon renforcée les conditions des périodes de mobilité.